



## Anticiper la reprise scolaire pour garantir la sécurité de toute la communauté éducative

Chargé de l'entretien et de la modernisation des collèges, le Département apporte, dans le strict respect de ses compétences, tout son concours aux responsables des établissements en vue de la reprise scolaire décidée par le gouvernement.

*Publié le 12 mai 2020*

### Un suivi vigilant pendant le confinement

Dès le début du confinement, les agents des collèges ont été mis à disposition des chefs d'établissement afin de maintenir la relation au sein des équipes et de favoriser leur mobilisation en cas de nécessité, notamment dans la perspective de l'accueil des enfants de soignants. Le Département a aussi pris l'initiative de réunir à deux reprises son groupe permanent de concertation, composé de représentants des principaux et gestionnaires de collèges, auquel étaient associés les services de l'Inspection d'Académie. La dernière réunion avait notamment pour objectif d'anticiper la mise en œuvre des protocoles de reprise d'activité au sein des établissements.

Le président Germinal Peiro a également souhaité que soit facilité l'accès des familles au matériel informatique à usage pédagogique dont le Département a doté les établissements. En outre, un dialogue régulier a été conduit avec nos prestataires du marché de transport des élèves handicapés afin d'envisager avec eux les modalités de la reprise de leur activité. Enfin, le Département s'est étroitement associé aux groupes de travail mis en œuvre par la Région Nouvelle Aquitaine sur les transports scolaires, d'une part, et sur les modalités de reprise d'activité dans les établissements, d'autre part.

### La préparation active de la reprise

Dès cette semaine, les agents départementaux travaillant dans les collèges ont eu pour tâche de veiller à l'entretien des locaux dans la perspective de la reprise d'activité. Celle-ci aura lieu dès le 11 mai pour les collègues assurant la restauration scolaire des établissements du 1er degré (collèges <https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/anticiper-la-reprise-scolaire-pour-garantir-la-securite-de-toute-la-communaute-educative-12525?>

de Saint-Aulaye, Vélines, Mareuil, Eymet, Montpon, Beaumont, Lanouaille et Thenon) et à compter du 18 mai pour tous les autres.

Le Service de la prévention des risques, de l'hygiène et de la sécurité du Département a établi les protocoles d'entretien des locaux, sur la base du document émis par le ministère de l'Education nationale. Depuis lundi 4 mai dernier et jusqu'à la reprise, les collèges vont tous bénéficier d'au moins une visite sur site par une équipe du Département, composée d'un agent du Service de prévention, d'un technicien de la Direction du patrimoine bâti et d'un technicien spécialisé en protocole sanitaire de restauration.

Cette équipe plurielle aura pour mission de proposer des recommandations en termes de circulation et d'aménagement des locaux, adaptées à chaque situation locale. Elle devra préciser les protocoles sanitaires à appliquer et remettre aux agents départementaux une première dotation de masques chirurgicaux de protection. Par ailleurs, les mesures de reprise du transport des élèves handicapés seront arrêtées en concertation avec les transporteurs titulaires du marché ce mercredi 6 mai.

Tout est aujourd'hui mis en œuvre par le Département, dans le cadre de ses compétences, pour garantir la sécurité sanitaire de ses agents et de tous les acteurs de la communauté éducative dans les collèges. C'est à ce prix que la reprise scolaire pourra être réussie.